

FRANCE-VISAS, MODE D'EMPLOI

1^{er} décembre 2018

J'ai pris mon RDV à TLS avant le 1^{er} décembre

Etape 1 : Demande en ligne

Je me connecte sur France Visa pour remplir mon formulaire de demande en ligne à partir du 1^{er} décembre.

Etape 2 : RDV à TLS

Mon RDV est déjà fixé, je n'ai donc pas besoin de le confirmer.

Etape 3 : prépaiement

Je n'aurai pas besoin d'aller à Wafacash pour prépayer mes frais de service. Je le ferai directement à TLS le jour de mon RDV.

Je prends mon RDV à TLS après le 1^{er} décembre

Etape 1 : Demande en ligne

Je me connecte sur le site France Visas pour faire ma demande en ligne.

Etape 2 : RDV à TLS

Je prends mon RDV par Internet sur le site de TLS.

Etape 3 : prépaiement

Je dispose alors de 72 heures pour aller dans une agence Wafacash et payer mes frais de service (obligation de le faire avant mon RDV).